



Demande

Fonds pour le sport communautaire 2025

Date limite de présentation des demandes : 28 février 2025

Renseignements sur le demandeur

Nom de votre municipalité, district de services locaux ou gouvernement communautaire inuit :

Adresse du site Web (le cas échéant) :

Nom complet du maire ou de la mairesse (municipalités), de la présidence (districts de services locaux) ou de l'AngajukKâk (gouvernements communautaires inuits) :

Titre (veuillez cocher une réponse) :

- Maire ou mairesse
- Président ou présidente
- AngajukKâk

Renseignements sur la personne-ressource principale

Nom de la personne-ressource :

Titre ou poste :

Téléphone (jour) :

Courriel :

Adresse municipale et case postale :

Ville :

T.-N.-L.

Code postal :

Renseignements sur le projet

Veuillez examiner les lignes directrices et remplir les champs ci-dessous.

Résumé du projet (description du projet, y compris les objectifs et tout partenariat) :

Date de début prévue (MM-JJ-AAAA) :

Date de fin prévue (MM-JJ-AAAA) :

Nombre de séances :

Budget**Dépenses****Montant demandé****Total :**

Conditions et avis de confidentialité

L'aide financière accordée par le ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs (le Ministère) ne peut servir qu'aux fins établies dans la présente demande. Une fois que le Ministère a accepté d'accorder une aide financière, aucun changement important ne peut être apporté aux activités sans son approbation; c'est d'ailleurs le Ministère qui déterminera, dans chaque cas, ce qui constitue un changement important. Le Ministère se réserve le droit de déterminer l'étendue et le type de renseignements requis à l'appui du paiement de la subvention. De plus, le Ministère pourrait exiger qu'une vérification de l'utilisation des fonds du gouvernement soit faite. Les fonds qui ne sont pas utilisés aux fins indiquées devront être renvoyés au Ministère, à défaut de quoi ils deviendront une dette envers l'État. L'organisme ou groupe bénéficiaire est pleinement responsable de ses dettes. Le Ministère ne prendra pas en considération les demandes visant à régler des dettes. Si une partie de ces fonds sert à payer des salaires ou des honoraires, les lois fédérales et provinciales concernant les salaires et les retenues à la source doivent être appliquées (p. ex. les retenues au titre de l'impôt sur le revenu, de l'assurance-emploi, etc.).

La contribution financière du Ministère doit être expressément reconnue chaque fois qu'il y a lieu de le faire. L'aide du Ministère doit être clairement mentionnée dans les publications. Un énoncé type est disponible sur demande à cette fin. L'organisme ou le groupe convient de respecter et d'appliquer l'esprit et les dispositions des lois régissant les droits de la personne en vigueur. En vertu de l'*Access to Information and Protection of Privacy Act, 2015* [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels de 2015], le public peut demander et obtenir l'accès à des renseignements figurant dans des dossiers du gouvernement provincial. S'il reçoit une telle demande d'information au sujet de la présente demande de subvention, le Ministère peut vous consulter avant de divulguer cette information. Sachez toutefois que seuls les renseignements personnels et certains renseignements d'ordre financier émanant de tierces parties sont tenus confidentiels. Lorsqu'une aide financière est approuvée, le montant de cette aide, le but pour lequel elle est accordée et le nom de l'organisme bénéficiaire sont considérés être des informations publiques.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels fournis dans ce formulaire sont recueillis en vertu de l'alinéa 61c) de l'*Access to Information and Protection of Privacy Act, 2015* [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels de 2015], aux fins de l'administration du programme et de l'évaluation du bien-fondé de chaque demande de financement. Veuillez noter que les renseignements fournis peuvent faire l'objet d'une demande d'accès à l'information. Si vous avez des questions sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels du ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs par téléphone au 709-729-7000.

Autorisation

J'atteste que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans la présente demande de subvention sont exacts et complets et ont été avalisés par la municipalité, le district des services locaux ou le gouvernement communautaire inuit que je représente, et que je suis autorisé(e) à conclure des ententes de financement au nom de la municipalité, du district des services locaux ou du gouvernement communautaire inuit dont je relève. J'atteste que ma municipalité, mon district des services locaux ou mon gouvernement communautaire inuit répond aux critères d'admissibilité de base du Fonds pour le sport communautaire mentionnés dans la présente demande. J'atteste également que si la demande de financement de l'organisme ou du groupe dont je relève est acceptée, ce dernier respectera toutes les modalités figurant aux présentes, qui constitueront l'entente entre les parties.

Si un financement est accordé :

- J'accepte de l'utiliser aux seules fins énoncées dans la demande originale;
- Je m'engage à soumettre un rapport final au plus tard le 31 janvier 2026;
- Je conviens de souligner la contribution financière du ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs au projet, s'il y a lieu;
- J'accepte de remettre au Ministère tous les fonds non utilisés aux fins énoncées dans la demande;
- Je conviens que les biens achetés avec les fonds du gouvernement ne peuvent pas être vendus ou transmis à un tiers.

Nom du signataire autorisé en lettres moulées : _____

Si la demande est envoyée par courriel, le fait de dactylographier le nom ci-dessous répond à l'exigence relative à la signature.

Signature du signataire autorisé

Date

Veuillez transmettre la demande par courriel à :

communitysportfund@gov.nl.ca

Un accusé de réception sera envoyé pour toutes les demandes reçues par courriel.

Des formats alternatifs sont disponibles sur demande. Envoyez un courriel à TCAR@gov.nl.ca.